

## **Etude comparative des emplois de deux anaphores : *celui-ci* et *il*.**

Annemie Demol  
Universiteit Gent  
Annemie.Demol@Ugent.be

Nous expliquerons d'abord, de façon très concise, les objectifs généraux de notre thèse et la démarche que nous avons choisie. Ensuite nous proposerons un résumé de quelques résultats d'une étude quantitative plus ou moins arrondie, pour mieux situer et pour motiver nos recherches en cours sur la fonction textuelle de *celui-ci* et de *il*.

### **I. Introduction : présentation sommaire de l'objet d'étude de la thèse**

#### 1.1. Résumé des objectifs généraux

Des chercheurs tels que Corblin (1995), Kleiber (1991) et Zribi-Hertz (1992) ont observé que le pronom démonstratif *celui-ci* connaît des emplois où il peut être substitué par *ce N-ci* (1) et d'autres dans lesquels cette substitution est exclue (2). Dans les exemples (2a) et (2b), l'emploi de *celui-ci* ressemble fortement à l'emploi coréférentiel du pronom *il*. Dans le cas de (2b) il semble même possible de remplacer *celui-ci* par *il* pour renvoyer au même référent (2b).

(1) a) *Puisque vous parlez de filles, regardez-moi donc celle-ci !* (Kleiber, 1991) [emploi situationnel]

b) *Jean-Paul Sartre, cet esprit si brillant qui marqua ce siècle, ce pur produit des "grandes" écoles qui pourtant s'est si souvent trompé, terminait modestement Les Mots, cette promenade dans son passé, par ceux-ci : "Tout un homme, fait de tous les hommes et qui les vaut tous et que vaut n'importe qui."* (Le Monde sur cd-rom : texte intégral et images, 8 mars 1995, page 1) [emploi textuel]

(2) a) *Paul se rendit chez le directeur. Celui-ci refusa de le recevoir.* (Kleiber, 1991)

b) « *Le magistrat a d'abord lu l'intégralité des textes rédigés en 1989 par Anne-Valérie, épouse de Pierre Botton et fille de Michel Noir. Des textes contenus dans le fameux carnet produit le 17 février, en cours d'audience, par le maire de Lyon (Le Monde daté dimanche 19-lundi 20 février). Il s'agissait en fait de trois lettres, ou plutôt de trois "projets de lettres", puisque celles-ci/elles n'avaient finalement pas été envoyées à leurs destinataires. L'une était rédigée à l'attention de M. Noir ( "Pour papa"), les deux autres étant destinées à M. Botton.* » (exemple de *celles-ci*, Le Monde sur Cd-rom : texte intégral et images, 11 mai 1995, page 2)

Notre objectif consiste à affiner cette description des différents types d'emploi à partir d'un corpus essentiellement composé d'articles de presse. Nous nous proposons donc :

- de répertorier et de décrire les différents emplois de *celui-ci* rencontrés dans notre corpus journalistique
- de comparer ces différents emplois entre eux afin de définir
  - o ou bien le fonctionnement (englobant) de *celui-ci* qui puisse rendre compte de tous les emplois particuliers,

- ou bien des traits – qu'ils soient sémantico-référentiels, fonctionnels ou autres – qu'ils ont en commun.

Nous adopterons la même démarche pour le pronom *il*.

Ensuite nous confronterons les emplois de *celui-ci* relevés dans notre corpus aux emplois que nous aurons observés pour *il*, dans le but de déterminer les propriétés qui sont propres à chacun des deux marqueurs référentiels. Que les deux pronoms n'aient pas exactement les mêmes comportements est d'ailleurs confirmé par le fait qu'ils peuvent apparaître dans des contextes où ils sont mutuellement exclus, voir les exemples (1) et (3):

(3) a) *Le ballon a éclaté. \*Celui-ci/Il était trop gonflé.* (Kleiber, 1991)<sup>1</sup>

b) « *Pourtant, "on ne parle que de morts lorsque l'on échange les nouvelles", soupire Nora, étudiante en biologie à l'université de Bab-Ezzouar. A vingt-trois ans, elle a mis de côté tous ses projets, "dégoûtée", comme elle l'affirme, "par le terrorisme et par les difficultés à obtenir le droit d'aller respirer à l'étranger grâce à une bourse ou à un visa...". Si elle rêvait, il y a un an, d'un chantier international de fouilles archéologiques avec un groupe de jeunes rencontré en Europe, aujourd'hui elle ne songe même plus à une formation hors d'Algérie, qui lui permettrait de décrocher un emploi.* » (Le Monde sur cd-rom : texte intégral et images, 2 mars 1995, page 2)

Reste à savoir s'il est possible de découvrir des différences interprétatives ou des restrictions quant au référent, à la représentation mentale du référent ou à la façon dont il a été renvoyé à ce référent dans le discours précédent, dans les cas où *il* et *celui-ci* peuvent se substituer (cf. 2b) ou semblent s'employer dans les mêmes circonstances, comme l'illustrent (4a) et (4b).

(4) a) « *Pourtant, "on ne parle que de morts lorsque l'on échange les nouvelles", soupire Nora, étudiante en biologie à l'université de Bab-Ezzouar. A vingt-trois ans, elle a mis de côté tous ses projets, "dégoûtée", comme elle l'affirme, "par le terrorisme et par les difficultés à obtenir le droit d'aller respirer à l'étranger grâce à une bourse ou à un visa...". Si elle rêvait, il y a un an, d'un chantier international de fouilles archéologiques avec un groupe de jeunes rencontré en Europe, aujourd'hui elle ne songe même plus à une formation hors d'Algérie, qui lui permettrait de décrocher un emploi.* » (Le Monde sur cd-rom : texte intégral et images, 2 mars 1995, page 2)

b) « *Depuis dimanche soir, ce problème peut être à juste titre tenu pour résolu. M. Jospin existe, M. Delors peut monter en première ligne. C'est ce qu'il a commencé à faire, dès mardi matin sur Europe 1. L'état-major de campagne de M. Jospin confirmait à la même heure que M. Delors allait "beaucoup intervenir". Meetings, grandes émissions de télévision, il n'en pas fallu davantage pour répandre la rumeur selon laquelle confirmation serait ainsi donnée que M. Jospin songerait à choisir M. Delors pour Matignon. "C'est à Lionel Jospin de choisir son premier ministre. Un ticket Jospin-Delors, ça m'irait très bien, ça illustre bien la ligne choisie par Lionel Jospin", expliquait même sur France 2, lundi soir, Dominique Strauss-Kahn, l'un des porte-parole du candidat. Sur le fond, celui-ci n'a pas tort. Il est évident que la montée en puissance de M. Delors ne représentera que des avantages sur le terrain européen. Un terrain que M. Jospin entend de nouveau labourer en profondeur et stratégiquement pour émettre quelques précieux signaux en direction de centristes quelque peu en déshérence. Valéry Giscard d'Estaing, dit-on, semble être le plus*

---

<sup>1</sup> Remarquons que pour nous le manque de contexte est un facteur qui perturbe les jugements d'acceptabilité dans le cadre de l'interprétation des expressions référentielles anaphoriques, dont l'emploi dépasse le cadre de la phrase.

*attentif à ce retour en pleine lumière de l'ancien président de la Commission européenne avec lequel il n'a cessé depuis des années de maintenir des contacts. »*  
(Le Monde sur CD-Rom : texte intégral et images, 26 avril 1995, page 1)

Remarquons d'ailleurs qu'il n'est pas toujours facile de déterminer si la substitution aboutit à une phrase acceptable. Le choix pour *celui-ci* semble parfois relever plutôt d'une préférence stylistique que d'une véritable contrainte.

- (5) « *La Fédération anglaise de football (FA) a décidé, lundi 13 mars, de poursuivre le manager du Club Wimbledon (DI), Joe Kinnear, à la suite de ses nouveaux écarts de langage. Celui-ci/Il ? avait comparé à Hitler l'arbitre du match Wimbledon-Manchester United après qu'il l'eut exclu du banc de touche en raison de ses protestations sur le but encaissé par son équipe cinq minutes après l'exclusion d'un joueur local. C'est la deuxième fois en six semaines que Joe Kinnear a perdu son contrôle, ce qui pourrait lui valoir une forte amende et une interdiction de banc de touche pour un certain temps. (AFP.)* » (Le Monde sur CD-Rom : texte intégral et images, 15 mars 1995, page 22 ; exemple attesté de *celui-ci*)

Enfin, nous aimerions vérifier dans quelle mesure l'emploi de *celui-ci* et de *il* est influencé par des facteurs discursifs. Nous aimerions examiner plus concrètement quel rôle les deux pronoms étudiés jouent dans la structuration et la cohésion des textes d'une part et dans la structuration des informations d'autre part. Kleiber (1991) propose d'ailleurs déjà quelques exemples d'emplois de *celui-ci* qu'il explique en faisant appel à des facteurs d'ordre plutôt discursif. Dans (6) Kleiber qualifie *celle-ci* de marqueur de changement thématique, puisque *celle-ci* oriente dans cet exemple « l'attention sur un référent qui, quoique déjà introduit dans le focus, n'est cependant pas celui qu'on s'attendrait à voir assurer la continuité » (1991 : 163).

- (6) *L'ouvrière redit naïvement son mensonge à Mlle Vatnaz; celle-ci en vint à parler au brave commis.* (Flaubert, cité par Kleiber, 1991)

Dans (7) le pronom démonstratif opérerait un changement de point de vue, car « Point d'arrivée de la première phrase (et du regard des occupants de la banquette), le président devient par l'emploi de *celui-ci* le point de départ de la seconde : il passe au premier plan. L'emploi de *il* ici, nullement impossible, conduit à une vision des choses tout à fait différente. » (1991 : 163)

- (7) *La banquette de tramway était tout entière tournée vers le président. Celui-ci a toussé, feuilleté son dossier.* (Camus, L'Étranger, cité dans Kleiber 1991 : 163).

Beaucoup de questions sur le fonctionnement textuel de *celui-ci*, ainsi que sur ses autres emplois restent toutefois encore ouvertes, ou comme le formule Kleiber (1991 : 163-164) :

« Il faudrait bien sûr une étude moins allusive pour mettre à jour les tâches textuelles que peut accomplir *celui-ci*. [...] Il reste en effet de nombreux points en suspens et des hypothèses et suggestions qu'il convient de vérifier par une étude plus systématique et des données plus nombreuses. »

## 1.2. Approche

Dans le but de saisir au mieux le fonctionnement des deux pronoms étudiés, nous baserons notre description des différents emplois d'une part sur l'analyse détaillée de la façon dont la référence s'effectue dans des exemples concrets (en utilisant par exemple le critère de substitution).

D'autre part nous examinerons un certain nombre de paramètres qui pourraient révéler des restrictions sur les plans des référents potentiels et de la façon dont il a été renvoyé à ce référent dans le discours précédent. Ces paramètres quantifiables sont essentiellement de nature syntaxique, sémantico-référentielle et positionnelle (ex. la position dans la phrase, la distance). Ils sont énumérés sous 2.1.

En dernier lieu nous regarderons des exemples attestés dans leur co-texte entier, afin de situer l'emploi des pronoms *celui-ci* et *il* sur le macro-plan de la structure globale du texte et sur le plan de la structure informationnelle.

## 1.3. Données

Nos observations et nos hypothèses seront fondées sur des exemples relevés, pour la plus grande partie, dans *Le Monde*<sup>2</sup>. Nous nous sommes constitué un corpus journalistique à l'aide du cd-rom du *Monde* comportant tous les articles des années 1995 et 1996. Ces données sont étudiées de façon quantitative (cf. II) et qualitative. Notre base de données est actuellement conçue de la façon suivante :

Exemples partiellement analysés (seule une sélection des critères de recherche à été examinée) :

forme	occurrences	période
celui-ci	485	1 mars - 30 avril 1995
ceux-ci	161	1 mars 15 avril 1995
celle-ci	157	1 mars - 25 mars 1995
celles-ci	150	1 mars - 13 mai 1995

Tableau 1

forme	occurrences	période
il	457	2 janvier 1995 + partiellement 2 juin 1995
ils	213	1 mars 1995 + 2 mars 1995
elle	180	1 mars 1995 + 2 mars 1995
elles	198	1, 2, 3, 4, 6, 7 et 8 mars 1995
le/la/l'	158	1, 2 et partiellement 3 mars 1995
les	166	1, 2, 3, 4 et partiellement 6 mars 1995
lui	152	*
leur	160	*

Tableau 2

\* : Afin d'éviter de devoir trier les formes du pronom personnel *leur* parmi les formes du possessif, nous avons effectué une recherche dans *Le Monde sur cd-rom* sur base des temps

<sup>2</sup> Notons que Kleiber et Zribi-Hertz commentent surtout des exemples non attestés ou des exemples littéraires en les présentant dans un contexte assez restreint. Ils n'ont pas fait une étude sur des corpus assez vastes, ni sur des textes entiers.

composés du verbe, p.ex. *leur ai*. Nous avons opté pour le même système de sélection dans le cas de *lui*. En deuxième lieu nous avons repéré les occurrences de *lui/leur* pronom personnel suivi d'un verbe à un temps simple dans les articles retenus lors de cette première recherche.

Exemples analysés pour tous les paramètres :

forme	Exemples analysés	période
celui-ci	434	1 mars - 30 avril 1995
ceux-ci	148	1 mars - 15 avril 1995
celle-ci	138	1 mars - 25 mars 1995
celles-ci	142	1 mars - 13 mai 1995
CELUI-CI	862	

Tableau 3

forme	exemples analysés
elle	55
elles	55
ils	53
il	426
le/la/l'	52
les	57
lui	58
leur	57
IL	813

Tableau 4

Chaque exemple est retenu avec le paragraphe dans lequel se situe le pronom étudié. Cette démarche est fondée sur des motivations essentiellement pragmatiques : une étude quantitative comparable à la nôtre mais effectuée sur un corpus représentatif d'articles complets serait très difficile à gérer à cause de la longueur que les exemples auraient. Nous complétons toutefois cette étude quantitative par une analyse qualitative du fonctionnement des pronoms étudiés dans leur contexte complet, sur un corpus plus restreint (cf. III infra).

Signalons, pour terminer cette introduction, une première différence indicative entre *celui-ci* et *il* : le pronom démonstratif est plus marqué dans le sens où il s'emploie beaucoup moins souvent que *il* dans notre corpus journalistique (cf. tableaux 1 et 2 supra)<sup>3</sup>.

## II. L'étude quantitative

### 2.1. Aperçu des paramètres quantifiés

Nous nous limiterons à une énumération des critères, qui ont été sélectionnés de façon intuitive ou sur base de nos lectures. Vous trouverez un exemple d'analyse en annexe.

#### Paramètres syntaxiques

- la fonction syntaxique de la dernière mention complète (SN) du référent dans le co-texte immédiat précédent

<sup>3</sup> Dans Corpaix (le corpus de français parlé constitué à Aix-en-Provence) nous avons relevé 32 occurrences de *celui-ci* (toutes les variantes formelles incluses) sur un nombre total de 1.104.449 mots.

- la nature de cette mention complète (type de SN)
- la fonction de la dernière mention (DM) - pronominale ou autre - du référent qui précède le pronom
- la nature de la DM
- la fonction syntaxique du pronom *celui-ci* ou *il*
- les compléments éventuels (p.ex. *celui-ci* + complément déterminatif)

#### Paramètres sémantico-référentiels

- les traits sémantiques du référent (humain, non humain, métonymie)
- l'usage référentiel (spécifique identifiable, spécifique quelconque, générique, nom abstrait/nom de masse)
- le caractère co-référentiel ou non du référent du pronom avec celui de la dernière mention (DM)
- emploi cataphorique ou non
- le rôle sémantique du référent en DM (agent, patient, ...)

#### Paramètres liés à la structure informative, à l'accessibilité/l'activation de la représentation mentale du référent et à la topicalité de celui-ci.

- la structure de la phrase-hôte du pronom (présence d'un détachement ou d'une structure (pseudo)clivée)
- la place de la DM (initiale, intermédiaire, finale)
- le nombre de fois que le référent auquel renvoie le pronom apparaît dans les cinq propositions qui précèdent celle qui contient la DM
- le nombre de concurrents qu'il y a dans l'espace qui comprend la proposition qui précède celle qui accueille la DM et le pronom ?
  - i. tous les concurrents (ayant le même genre et nombre grammatical)
  - ii. les concurrents compatibles avec le sens du verbe (restrictions > p.ex. 'humain' + *penser*)

#### Distance et cohésion

- l'écart entre la DM et le pronom (nombre de mots)
- la distance entre la DM et le pronom (dans la même proposition, la même phrase, la phrase précédente, le même paragraphe, un paragraphe précédent)
- si la DM et le pronom se trouvent dans la même phrase, les propositions respectives dans lesquelles ils se trouvent, entretiennent-elles un rapport de juxtaposition, de coordination ou de subordination ?
- si elles entretiennent un lien de coordination ou de subordination, quel est le connecteur employé ?

#### Exemples qui n'ont pas été repris dans les quantifications

- s'il s'agit d'un exemple particulier à traiter séparément, à quelle catégorie appartient-il :
  - i. double source (cf. exemple (1) supra)
  - ii. couple avec *celui-là*
  - iii. exemple difficile, spécial ou ambigu (il faudrait distinguer différents degrés d'ambiguïté) :

(8) « *Que le cinquième président de la V République s'appelle Balladur ou Chirac on a respecté l'ordre alphabétique changera sans doute moins la nature de la politique suivie que la manière dont elle sera présentée, en un mot la communication du*

*pouvoir. Celui-ci verra sa tâche considérablement facilitée par l'élimination de ce qu'on pourrait appeler la contestation institutionnelle. Bien sûr les ambitions des uns et des autres se heurteront. Le premier ministre, s'il s'appelle Alain Juppé, pourrait bien être tenté de jouer les maires du palais face à un président de la République plus attiré par les discours et les bains de foule que par le quotidien des choses. Mais le conflit latent entre l'Elysée et Matignon qu'implique la cohabitation aura disparu, et les deux camps de la majorité, à l'exception peut-être temporaire de quelques personnalités trop engagées, auront vite fait de se rabibocher.* » (Le Monde sur cd-rom : texte intégral et images, 30 mars 1995, page 1)

iv. sens indéfini ou distributif (pas de référent précis évoqué dans le contexte) :

(9) « [...] "C'est avant tout un roman. S'il arrive que cela ait un intérêt documentaire, ce n'était pas mon intention. Ce que j'écris a toujours un rapport avec un personnage : faire comprendre quelles étaient les motivations politiques de **celui-ci** pour quitter le Parti du Congrès, ou pourquoi cet autre s'endette soudain parce que les revenus du cuir se réduisent, ou pourquoi cette courtisane se soucie de l'incidence de l'Abolition Bill pour les propriétaires terriens.... Expliquer les raisons de ce qui se passe, cela a du sens." » (Le Monde sur cd-rom : texte intégral et images, 22 mars 1995, page 4)

v. trop peu de contexte (DM n'est pas disponible car se trouve dans un autre paragraphe) :

(10) « **Celui-ci** devra aussi faire preuve de diplomatie à l'égard de l'ONU . En effet, les Américains ne veulent pas entendre parler de "double clé" pour l' "extraction", ayant été échaudés par le mécanisme de coordination mis en oeuvre pour les frappes aériennes décidées par le Conseil de sécurité. En même temps que les préparatifs militaires, un débat, à ce stade purement abstrait, mais lourd de conséquences, bat son plein à l'OTAN. Il s'agit du concept de "groupe de forces interarmées multinationales" (GFIM) présenté aux alliés par les Américains. » (Le Monde sur cd-rom : texte intégral et images, 13 mars 1995, page 9)

## 2.2. Interprétation de quelques résultats<sup>4</sup> dans un cadre cognitif

Nous sommes partie des hypothèses suivantes, formulées par Ariel (1990):

(i) Chaque expression référentielle véhicule des instructions qui permettent à l'interlocuteur de retrouver la représentation du référent en question dans sa mémoire, chaque expression référentielle contient donc des informations sur le degré d'accessibilité cognitive de la représentation du référent.

(ii) Quatre facteurs permettent au locuteur de faire des prédictions sur le degré d'accessibilité que présente le référent en question pour son interlocuteur. Ainsi le degré d'accessibilité d'un référent augmente :

1) quand la *distance* entre le dernier renvoi et l'emploi de l'expression référentielle actuelle est réduit (distance)

---

<sup>4</sup> Les observations commentées sont basées sur les résultats obtenus après l'analyse des formes masculines au singulier.

- 2) quand le référent est *saillant* (topique du discours, topique local, topique de l'énoncé). (saillance/topicalité)
- 3) quand l'expression se trouve dans un *rapport plus étroit* avec la DM, dans le sens où les deux se trouvent dans la même unité textuelle. La notion d'unité (textuelle) est très élastique et couvre des termes plus spécifiques tels que *frame*, *point de vue*, *segment*, *paragraphe* (unité/cohésion) ou pour citer Ariel : « Unity: The antecedent being within vs. without the same frame/world/point of view/segment or paragraph as the anaphor ». Dans son chapitre consacré aux “sentence-level anaphora”, la notion d'unité se rapporte plutôt au degré d'enchâssement des propositions dans lesquelles se trouvent la DM et l'expression référentielle : le référent est plus accessible si le degré d'enchâssement ou d'intégration de ces propositions augmente.
- 4) quand il y a moins de *concurrents* référentiels (compétition/ambiguïté)

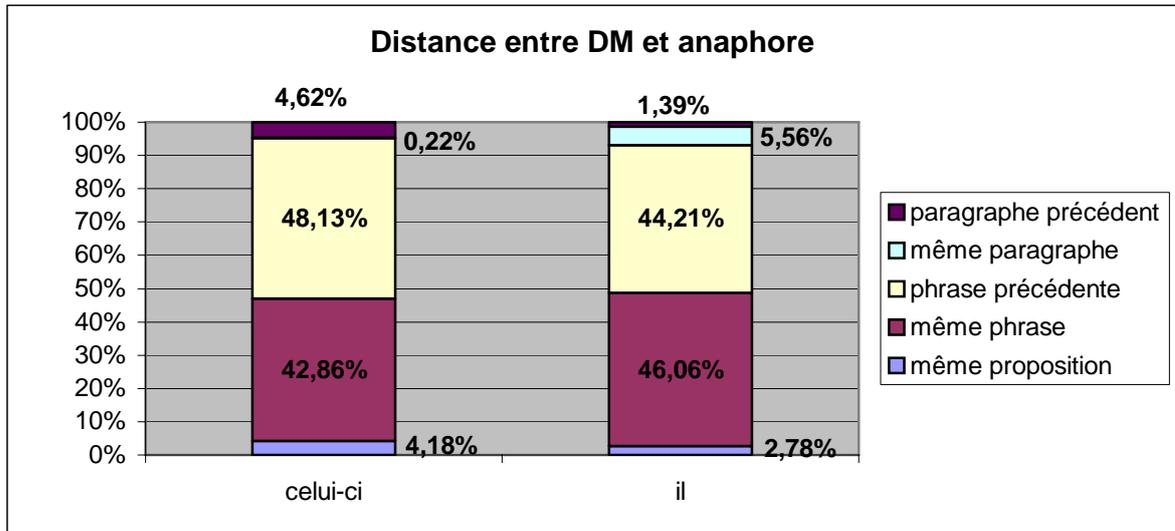
Nous avons vérifié si, en accord avec les prédictions de Ariel (qui sont universelles et non pas restreintes à une langue particulière), le pronom personnel *il* est un marqueur d'une plus haute accessibilité que *celui-ci* et donc si, plus concrètement, *il* reprendrait des référents

- qui sont plus proches (distance)
- qui sont plus (souvent) topiques (saillance)
- dont la DM se trouve dans une proposition plus étroitement liée à celle dans laquelle figure *il* (unité)
- qui auraient moins de concurrents (compétition ou ambiguïté)

Pour ce faire, nous avons suivi les démarches méthodologiques explicitées dans Ariel (1990) et Toole (1996). Nous avons pris en considération les critères marqués en gris ci-dessus puisque ce sont les critères qui donnent des indications sur les quatre facteurs censés influencer l'accessibilité des référents et que ce soient, en partie, les critères proposés par Ariel et Toole, permettant une comparaison de nos résultats avec les leurs.

Nous résumons les conclusions les plus importantes de cette partie de notre étude :

(i) *Celui-ci* n'est certainement pas plus éloigné de la DM que *il*.

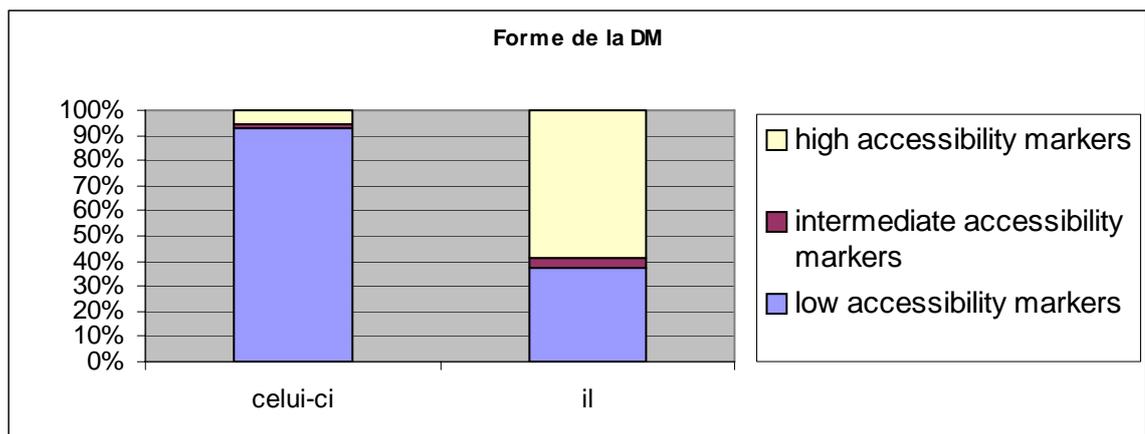
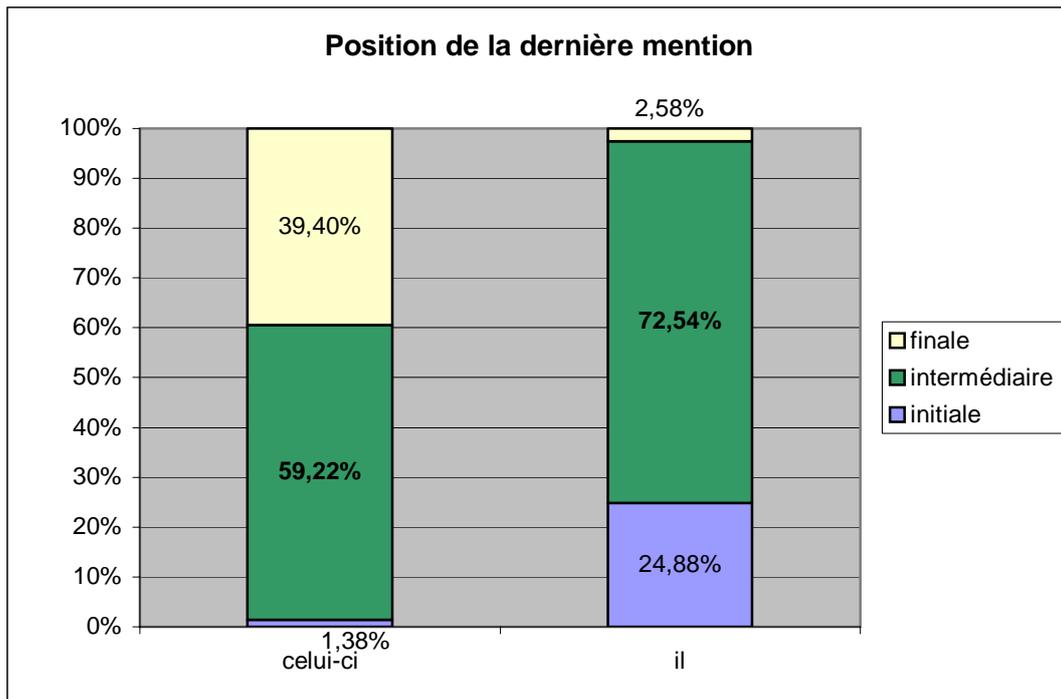


Nombre de mots entre la DM et :	Moyenne	Min.	Max.
<b>celui-ci</b>	3,53	0	30
<b>il</b>	10,75	0	60

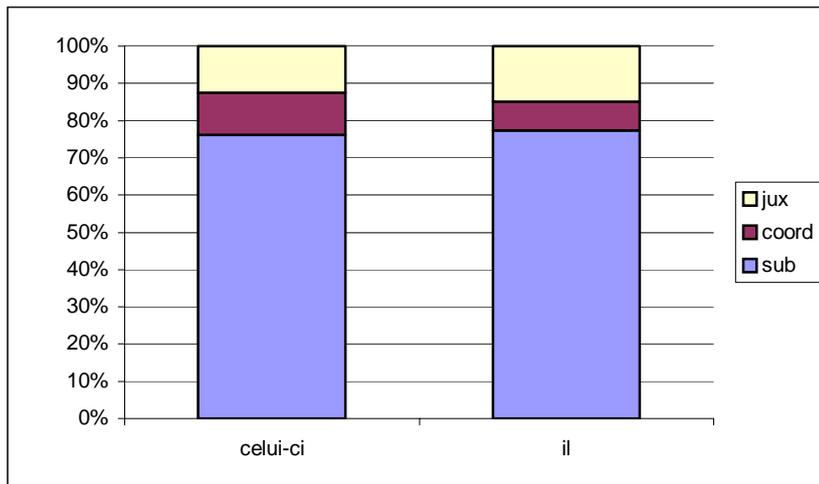
(ii) Le référent auquel renvoie le pronom *il* apparaît plus souvent que celui auquel renvoie le pronom *celui-ci* dans le co-texte précédent immédiat du pronom. Le pronom personnel renvoie aussi plus souvent à un élément sujet (le sujet correspond dans le cas non-marqué au topique en français). La DM du référent apparaît en outre plus souvent en position initiale dans le cas de *il* et cette position favoriserait également l'accueil de topiques. En outre, la DM précédant le pronom personnel prend aussi plus souvent la forme d'un pronom personnel ou d'un pronom zéro (dont Givón (1992) dit qu'ils servent à renvoyer à des topiques continus) et qui sont d'après Ariel des marqueurs de haute accessibilité. Nous disposons donc de quelques indications que *il* reprend plus souvent que *celui-ci* un élément (plus) topical (aux niveaux de la phrase et du paragraphe).

Nombre de références dans les 5 propositions précédant la DM	moyenne	min.	max.
<b>celui-ci</b>	0,39	0	7
<b>il</b>	1,98	0	11

Fonction de la DM	celui-ci	il	celui-ci	il
Sujet (souvent corrélé au topique)	43	283	9,91%	66,43%



- (iii) Les résultats dont nous disposons actuellement ne montrent pas que *il* entretient plus fréquemment un lien plus étroit avec la DM que *celui-ci*, dans le sens où les propositions dans lesquelles s'emploient la DM et *il* ne sont pas (plus souvent) plus intégrées que les propositions dans lesquelles s'emploient la DM et *celui-ci*. En effet, dans les cas où le pronom et la DM se trouvent dans la même phrase composée, nous observons que la proposition dans laquelle se trouve le pronom et celle qui accueille la DM se trouvent le plus fréquemment dans un rapport de subordination aussi bien dans le cas de *il* que de *celui-ci*.



- (iv) Limitons-nous ici aux cas où les concurrents comptabilisés sont ceux touchés par les restrictions sémantiques du verbe. Nous avons constaté que *il* s'emploie plus souvent que *celui-ci* quand il n'y a aucun concurrent (49,30% versus 30,88%). Nous avons aussi observé que *celui-ci* est plus souvent que *il* en compétition avec plusieurs autres référents. Dans cette perspective, le pronom démonstratif semble avoir un plus grand pouvoir désambiguïsant que le pronom personnel, étant donné que le démonstratif semble s'employer pour assurer une bonne interprétation référentielle dans des contextes où il y a plusieurs référents ou candidats pour le calcul référentiel. Il faudrait toutefois regarder de plus près ces contextes, pour voir dans quelle mesure il est vraiment question de désambiguïsation.

nombre de référents concurrentiels (avec restrictions)	moyenne	Min.	Max.
celui-ci	1,27	0	6
il	0,89	0	7

### 2.3. Indices révélés par l'étude quantitative pour une étude textuelle

- (i) L'étude du critère de **topicalité** mérite d'être approfondie. Pour ce faire, nous devrions prendre en compte plus de contexte, permettant une analyse du parcours topical du référent. Une analyse qualitative d'articles complets s'impose donc (e.a. un examen du topique du discours, des ruptures topicales, de l'installation de topiques provisoires délaissés par après, ...).
- (ii) Il nous semble quelque peu exagéré d'appeler le démonstratif un marqueur **désambiguïsant** rien que sur base des résultats commentés ci-dessus sous (iv). Une étude qualitative s'avère nécessaire et pourrait nous informer sur les différents degrés d'ambiguïté. En effet, souvent le contexte permet d'interpréter l'expression référentielle sans aucun problème, comme c'est le cas dans (11). Pourtant l'emploi de *celui-ci* semble souvent plus approprié que celui de *il* dans ces cas.
- (11) « AVEC TROIS MOIS D'AVANCE, la campagne parisienne pour les élections municipales est déjà entamée, en particulier dans les beaux quartiers du 16, où les dirigeants de la majorité municipale se déchirent. Georges Mesmin (UDF-CDS), élu du secteur depuis un quart de siècle, député de la moitié sud de l'arrondissement depuis 1973 et qui en fut maire de 1983 à 1989, veut reprendre à

*Pierre-Christian Taittinger (UDF-PR) le fauteuil que celui-ci/il ? lui a ravi il y a six ans (le Monde du 18 octobre 1994). » (Le Monde sur CD-Rom : texte intégral et images , 9 mars 1995, page 9)*

La préférence pour *celui-ci* dans ce type d'exemple ne peut pas (uniquement) être expliquée par le fait que *celui-ci* reprendrait toujours le dernier référent-candidat présent dans le co-texte, comme le montre l'exemple (12) :

- (10) « *M. Chirac a annoncé que la réforme de l'hôpital public serait "l'une des priorités [qu'il assignera] au prochain gouvernement", car celui-ci "ne répond plus aux besoins des Français". Son principe : "négocié, au sein de chaque établissement, avec les équipes soignantes, des contrats d'objectifs et de moyens". L'adversaire de M. Balladur dans la course à l'Elysée envisage une refonte complète de la nomenclature des actes médicaux et la poursuite de la maîtrise médicalisée des dépenses. C'est comme un hommage au... premier ministre, qui en a encore rappelé les vertus devant le CNPS. M. Chirac a reconnu que "la dernière convention médicale a défini des outils et des instruments qui ont le mérite de rompre avec des pratiques comptables antérieures". » (Le Monde sur CD-Rom : texte intégral et images, 27 mars 1995, page 6)*

Dans cette optique, il nous semble nécessaire de vérifier l'importance d'une autre caractéristique qui est souvent imputée à *celui-ci* et qui n'est sans doute pas sans rapport avec le processus de désambiguïsation : son aptitude à marquer en quelque sorte un contraste ou une opposition. Mais comment l'effet de contraste se concrétise-t-il et dans quels circonstances ? Et serait-il possible de distinguer différents types de contraste ?

### III. Une étude de la fonction textuelle de *celui-ci* et de *il*

Suite à notre état de la question et notre étude quantitative, nous disposons de quelques indices qui nous orientent vers une analyse du fonctionnement de *celui-ci* et de *il* au niveau du texte. *Celui-ci* semble dans certains cas marquer un changement ou une rupture qui se concrétiserait à des niveaux différents, par exemple celui de la structure informative (marqueur de rupture thématique, cf. (6) supra et l'exemple en annexe) et celui du point de vue (7). *Il* fonctionnerait par contre comme marqueur de continuité. Nous avons également suggéré que *celui-ci* marquerait dans certains cas un contraste quand plusieurs référents sont présents dans des contextes plus ou moins ambigus. *Celui-ci* semble être caractérisé dans l'ensemble de ces emplois par un trait que nous appellerons provisoirement [+opposition]. Nous nous proposons maintenant d'étudier la présence de ce trait dans les emplois de *celui-ci* en les examinant dans leur contexte large, à savoir les articles journalistiques complets. Nous confronterons ces analyses à des exemples de *il*. D'une part, nous examinerons les interrelations entre les expressions référentielles et la structure informative. D'autre part, nous vérifierons l'existence de corrélations entre (i) l'emploi du pronom démonstratif et la démarcation de la fin d'un segment textuel, (ii) le passage vers un segment textuel suivant ou (iii) encore la mise en rapport « contrastive » de deux segments. En d'autres termes, nous étudierons le fonctionnement de *celui-ci* et de *il* dans l'organisation textuelle. Une première question qui s'impose est bien évidemment celle de savoir ce qui peut être considéré comme segment. Rappelons qu'Ariel (1990) fournit avec son critère d'unité un inventaire assez hétérogène de possibilités : *le paragraphe, le segment, le monde, le point de vue et le frame*. Pour l'instant nous suivons le modèle d'Ariel en attribuant à la notion de segment une

acceptation assez large (quitte à la restreindre par après) car notre but est d'obtenir une image aussi complète que possible du fonctionnement de *celui-ci* dans son co-texte.

Pour mener à bien une telle étude, nous vérifierons dans le co-texte la présence de divers paramètres indicatifs de la structure informative ou de l'organisation du discours en unités, de quelque nature qu'elles soient. Concrètement, nous vérifierons si l'emploi de *celui-ci* coïncide avec l'emploi d'autres marques (des conjonctions, des indices de cadres, ...) ou avec des phénomènes textuels qui ne sont pas marqués explicitement mais qui sont accessibles via les processus d'interprétation sémantico-pragmatiques (structure rhétorique, actes de langage, ...). Nous nous sommes constitué un inventaire de paramètres après consultation de quelques ouvrages qui présentent les modèles de texte et les théories discursives suivantes :

- la RST ou Rhetorical Structure Theory : Mann W. & Thompson S. (1988, 2001)
- les « Conjunctive Relations » : Bateman J. (2001), Martin J. (1992)
- le modèle genevois : Rossari C. (2001), Roulet E. (2001)
- l'encadrement du discours : Charolles M. (1997), (à par.)
- le modèle d'architecture textuelle : Luc Ch. & Virbel J. (2001)
- la SDRT (Segmented Discourse Representation Theory) : Busquets J., Vieu L. & Asher N. (2001),

Il nous est impossible de commenter toutes ces théories dans le cadre de notre présentation. Nous nous concentrerons plutôt sur les différents critères d'analyse que nous avons retenus.

NB : Comme il s'agit de la partie de mes recherches en cours et que ces critères doivent encore être appliqués, les suggestions et les marques sur l'utilité de certains critères, sur leur caractère opérationnel ou sur des critères qu'il faudrait ajouter sont certainement les bienvenues !

### 3.1. La structure informative

Le topique du discours sera déterminé ainsi que le rapport que le référent auquel renvoie *celui-ci*, entretient avec ce topique (p.ex. le topique du discours correspond au référent de *celui-ci* ou le texte est construit autour d'un macro-thème organisateur qui contient plusieurs éléments qui sont autant de candidats pour un développement thématique ultérieur, etc.). Nous nous appuyerons sur nos interprétations sémantico-pragmatiques du contenu et sur nos connaissances du monde.

Ensuite nous retracerons le parcours référentiel du référent de *celui-ci* et nous noterons également ce qui lui arrive après ce renvoi à l'aide de *celui-ci*. Concrètement, nous repérerons chaque expression référentielle y renvoyant, nous lui accorderons un numéro d'après son apparence dans la suite chronologique du discours et nous le pourvoirons d'une étiquette indiquant la nature de cette référence et d'une autre qui nous informera de sa fonction grammaticale.

Finalement nous essaierons de mettre ces données en rapport avec l'appartenance du référent au topique ou au focus de l'énoncé et nous tenterons d'enregistrer les mouvements sur ce plan. Nous nous inspirerons de Lambrecht (1994) pour réaliser cet objectif. Toute indication particulière sur le plan de la structure informative (i.e. l'emploi de structures particulières en rapport avec le référent étudié) sera évidemment aussi notée.

Comme nous proposons pour le pronom *celui-ci* un trait [+opposition], nous devons aussi commenter et analyser l'impact de la présence de mentions d'autres référents dans le contexte immédiat de *celui-ci* sur les mouvements topicaux que subit le référent du pronom démonstratif. Mais il ne nous est pas encore clair comment nous allons délimiter et effectuer cette analyse pour qu'elle reste réalisable (quel passage prenons-nous en compte ? quelles

données faut-il récolter : nature du référent, forme référentielle, fonction grammaticale, appartenance au topique ou au focus, ... ?).

Autre question :

Existe-t-il des études dans lesquelles le chercheur explicite comment il détermine le topique et le focus, en d'autres termes existe-t-il des exemples méthodologiques d'un tel travail sur corpus ?

### 3.2. La structure textuelle

#### 3.2.1. Les relations entre les propositions, les phrases, les passages et les paragraphes qui précèdent et suivent celle ou celui dans laquelle/lequel se situe le pronom étudié.

Comme nous avons expliqué sous III supra, nous ne nous limiterons pas d'avance à un type de segment pour analyser la fonction éventuelle des pronoms étudiés dans la structure textuelle. Nous partirons du passage dans lequel se situe le pronom afin de le mettre en rapport avec la structure textuelle globale. Nous vérifierons quelle relation la proposition dans laquelle se situe le pronom, entretient avec la proposition qui précède et avec celle qui suit. Nous répéterons cette action à d'autres niveaux : la phrase (un ensemble de phrases = un passage ?) et le paragraphe. En fonction de ces relations nous déterminerons la fonction des diverses unités au niveau de la structure locale ou au niveau de la structure plus globale du texte.

Afin de déterminer le type de relation qui existe entre les unités prises en compte nous nous appuyerons sur les facteurs suivants :

- les contenus propositionnels qui fournissent des informations sur des états de choses dans le monde et sur la façon dont les événements ou les états de choses sont liés dans le monde (p.ex. une relation d'antériorité, de but ou de cause-conséquence)
- les intentions communicatives que nous attribuons à l'auteur et que nous déduisons de la fonction pragmatique (cf. la relation « rhétorique » dans la RST et la fonction « énonciative » dans le modèle genevois) de l'unité textuelle dans l'ensemble du texte. (p.ex. le fait d'élaborer ou de reformuler des informations, le fait qu'un segment fonctionne comme contre-argument face à un autre argument).

D'une part ces informations logico-référentielles et pragmatiques (rhétoriques/énonciatives) sont accessibles via les mécanismes d'interprétation sémantico-pragmatiques des contenus et des implicites et via nos connaissances (encyclopédiques) du monde. D'autre part, certains éléments linguistiques ou formels marquent explicitement les fonctions des segments textuels et les relations entre les segments :

- la disposition des segments (relations chronologiques)
- les connecteurs (prépositions ou groupes prépositionnels, adverbes, conjonctions, ...)
- des moyens lexicaux (*mener à, la cause de, ...*)

Etant donné que *celui-ci* semble, dans certains de ses emplois du moins, impliqué dans des relations de contraste, nous ferons particulièrement attention à la présence des relations qui impliquent une opposition soit au niveau des situations sur lesquelles porte le discours, soit au niveau du rôle pragmatique des éléments textuels, telles que les relations suivantes : l'antithèse, la concession, la condition non remplie, l'énumération, le contraste entre deux situations qui possèdent des traits en commun et des traits distinctifs et qui sont comparées en

fonction de ces derniers traits (cf. la relation de contraste telle qu'elle est définie en RST), la relation contre-argumentative, ...

### 3.2.2. Les discontinuités et les transitions

Dans certains cas – qui sont plutôt rares d'après Bateman (2001) – les segments textuels qui se suivent linéairement ne se trouvent pas dans un rapport quelconque. Il se peut alors que chacun de ces segments soit lié à un autre segment plus éloigné dans le texte. En lisant un tel passage, le lecteur peut avoir l'impression d'une discontinuité au niveau local du passage concerné. L'auteur dispose heureusement d'outils qui permettent d'amadouer ces transitions abruptes. Bateman (2001) signale l'emploi de certains moyens lexicaux (ex. *brings us to*), d'énoncés métadiscursifs qui annoncent explicitement qu'il y aura une transition d'un sujet à un autre (ex. *we will now move on to the next topic*) et des énoncés de transition qui n'apportent rien au contenu.

Comme *celui-ci* est un marqueur cohésif (dans la mesure où il reprend un élément déjà mentionné dans le texte) et qu'il semble présenter un trait [+opposition], il n'est possible que le pronom démonstratif s'emploie à des endroits de transition. Nous vérifierons donc si *celui-ci* s'emploie dans des transitions et s'il y a dans son co-texte immédiat des marqueurs de transition.

Ajoutons que nous retiendrons également les expressions introductrices des cadres du discours (Cf. Charolles, 1997) et les marques éventuelles de la fin des cadres. Les cadres en soi n'ont rien à voir avec les discontinuités telles que nous venons de les décrire. La théorie de l'encadrement ne s'occupe pas non plus des relations logiques et pragmatiques entre les unités, mais concerne le fait qu'un nombre variable de propositions peuvent être regroupées en une unité ou cadre parce qu'elles sont toutes subordonnées à un critère temporel, spatial, énonciatif etc. qui est explicitement introduit au début de cette unité, normalement en tête de phrase et détaché du contenu propre de la première proposition de cette unité. Les expressions introductrices ou celles mettant fin au cadre seront toutefois retenues parce qu'elles indiquent le début et la fin de segments déterminés et que *celui-ci* puisse s'employer à ces endroits de rupture pour les mêmes raisons que celles fournies ci-dessus dans le cadre des discontinuités.

### 3.2.3. Les marques visuelles

Toute coïncidence entre l'emploi de *celui-ci* et la présence de marques typo-dispositionnelles sera également prise en compte. Plus en général, les marques typographiques et surtout dispositionnelles indiquent ou créent dans certains cas les limites des segments textuels et pourraient par conséquent avoir un impact sur le degré d'accessibilité des référents évoqués dans ces segments. En effet, la représentation du référent qui a été mentionné la dernière fois en dehors du segment délimité par les marques visuelles distinctes n'est probablement plus tout de suite accessible dans notre mémoire à court terme et nécessité peut-être un marqueur référentiel spécifique afin d'être identifié. Rappelons une fois de plus que la notion de segment est à ce stade-ci de notre recherche encore une notion élastique.

Lors de notre analyse, nous prendrons note de :

- a. toutes les particularités formelles (caractères gras, italique, taille, police, signes diacritiques, parenthèses, ...) présentes dans le co-texte immédiat de *celui-ci* et ayant potentiellement un impact sur l'interprétation du pronom
- b. toutes les particularités liées à la disposition du passage dans lequel se situe *celui-ci*, à la place du pronom même et à celle d'autres éléments proches

importants pour son interprétation (cf. les exemples avec *celui-ci/il* en tête de paragraphe)

- c. la présence d'éléments structurants tels que les alinéas, les titres et intertitres, les chapeaux, les numérotations etc.

Question : quels sont les critères pour considérer le paragraphe/l'alinéa comme une unité textuelle ? Existe-t-il des études linguistiques ou psycholinguistiques sur l'importance du paragraphe ?

Finalement, nous nous demandons s'il ne serait pas intéressant de tenir compte des marques de polyphonie (e.a. les guillemets, les incises) et du point de vue. Quels marques seraient importantes à noter ? Les ouvrages que nous avons consultés ne fournissent pas d'informations sur la notion de point de vue. Et à vrai dire, l'exemple (7) de Kleiber ne nous semble pas tellement évident. Il faut une définition de la notion de point de vue qui est un peu moins vague pour pouvoir l'utiliser dans des analyses ou il faudrait en tout cas des indices autres que les expressions référentielles.

### **Bibliographie sélective**

Ariel M. (1990) *Accessing Noun-Phrase Antecedents*. London & New York : Routledge

Ariel, Mira (2001) "Accessibility theory : an overview". In Ted Sanders, Joost Schilperoord & Wilbert Spooren (eds.) *Text representation : Linguistic and psycholinguistic aspects*. Amsterdam : John Benjamins, 29-87

Bateman, John A. (2001) "Between the leaves of rhetorical structure : static and dynamic aspects of discourse organization". In *Verbum XXIII* n°1, 31-58

Busquets, Joan ; Vieu, Laure & Asher, Nicholas (2001) "La SDRT : une approche de la cohérence du discours dans la tradition de la sémantique dynamique." In *Verbum XXIII* n°1, 73-101

Charolles, Michel (1997) "L'encadrement du discours. Univers, champs, domaines et espaces". In *Cahier de Recherche Linguistique*, Landisco, URA-CNRS 1035 UNiversité de Nancy 2, n°6, 1-73

Charolles, Michel (à par.) "De la cohérence à la cohésion du discours". Presses Universitaires de la Sorbonne

Corblin, F.(1995) *Les formes de reprise dans le discours. Anaphores et chaînes de référence*. Presses Universitaires de Rennes

Cornish, Francis (2000) "L'accessibilité cognitive des référents, le centre d'attention et la structuration du discours : une vue d'ensemble". In *Verbum XXII* n°1, 7-30

<http://www.sfu.ca/rst> (site consacré à la Rhetorical Structure Theory)

Kleiber, G. (1991) « Celui-ci/là ou comment montrer du nouveau avec du déjà connu ». In *Revue québécoise de linguistique*, 22/1, pp. 123-170

- Luc, Christophe & Virbel, Jacques (2001) “Le modèle d’architecture textuelle, fondements et expérimentation”. In *Verbum XXIII* n°1, 103-123
- Mann, William C. & Thompson, Sandra A. (1988) “Rhetorical Structure Theory : Toward a functional theory of text organization”. In *Text* 8/3, 243-281
- Mann, William W. & Thompson, Sandra A (2001) “Deux perspectives sur la théorie de la structure rhétorique (RST)”. In *Verbum XXIII* n°1, 9-12
- Martin, John (1992) *English text : system and structure*. Amsterdam : Benjamins
- Rossari, Corinne (2001) “Les relations de discours : approches rhétoriques, approches pragmatiques et approches sémantiques.” In *Verbum XXIII* n°1, 59-72
- Roulet, Eddy ; Filiettaz, Laurent & Grobet, Anne (2001) *Un modèle et un instrument d’analyse de l’organisation du discours*. Bern, Berlin, Bruxelles, Frankfurt/M., New York, Oxford, Wien : Peter Lang
- Toole, Jeanine (1996) “The effects of Genre on Referential Choice”. In T. Fretheim & J.K. Gundel (eds.) *Reference and referent accessibility*. Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins, pp. 263-290
- Zribi-Hertz, A. (1992) « Grammaire et empathie : à propos du pronom français celui-ci. ». In Tasmowski L. & Zribi-Hertz A. (eds.), *Hommages à Nicolas Ruwet*, Communication and cognition, Université de Gand, pp. 568-582

PM fonction syntaxique:	odPr	PM syntaxe locale:	sonN
réfèrent prop ontol:	h	usage référentiel	spécifique indetifiable
DM fonction syntaxique:	odPr/AC	DM syntaxe locale:	sonN/AC
DM place	finale	DM rôle sémantique	patient
fonction syntaxique:	SPr	syntaxe locale:	0
structure de la phrase:	PC	activation:	cor
écart (mots):	3		
distance	phrase précédente	unité (même phrase)	
		unité (mot ligateur):	
concurrents (tous):	1	concurrents (restrictions):	1
		nombre de références (5 prop):	0
remarques:	elle = impossible > ambiguïté!! Bel exemple du changement de topique.		
particularité			
cataphore			
exemple:	<p>Une femme noire très indépendante a élevée, seule, sa fille. A dix-sept ans, CELLE-CI découvre qu'elle a été un "bébé-éprouvette". Elle recherche le donneur de sperme qui est son père et trouve le nom d'un Blanc sur un ordinateur. Un sujet de société plutôt délicat traité avec sincérité et naïveté, sur le mode fantaisiste. Whoopi Goldberg, bien sûr, ramasse la mise.</p>		

